

CONSEIL COMMUNAL

REUNION DU 26 NOVEMBRE 2007

L'an deux mil sept, le vingt-six du mois de novembre à 19 H 30, en suite d'une convocation adressée régulièrement par le Collège Communal aux Membres du Conseil, sont présents :

M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre, Président ;
 MM. FIEVEZ. CANART. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER. RENARD.
 Echevins ;
 MM. SCHOLLAERT. DE SMET. Mme ROOBAERT. MM. ROSSAY. LECHENE.
 FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. Mmes DAVID. DECORT. SAUVAGE. MM.
 GAILLY. PAUL. Mme SMETS. M. BAILLEUX. Mmes DUPONT. GOREZ.
 Conseillers Communaux.

Absents et excusés : Mme MATTON, Présidente du C.P.A.S

MM. JEANMART. LIEDS. CORDIER, Conseillers Communaux.

Excusée en début de séance Madame Corbisier entrera en cours de réunion.

A 19 H 30 : réception en l'honneur de la Clé des chants

Les Membres du Conseil reçoivent les représentants de la chorale précitée qui fête cette année-ci, ses 30 ans d'existence.

A l'issue des félicitations de Monsieur le Président et de Monsieur l'Echevin de la Culture Olivier Fievez, on sert le verre de l'Amitié.

A 20 H 08, avant d'aborder les points prévus à son ordre du jour, l'Assemblée entend Messieurs les Echevins Daye et Vastersaegher faire le point sur la pollution aux P.C.B. à Hennuyères.

Monsieur le Président explique également que la prochaine réunion du Conseil Communal se tiendra le mardi 18 décembre à 18 H 30.

La séance publique est alors ouverte :

- 1 **FABRIQUE D' EGLISE ST GERY DE BRAINE LE COMTE**
 Fabrique d'Eglise St Géry à Ronquières
 Budget de l'exercice 2007
 Modification budgétaire n° 1 - Avis à émettre

Cf délibé

2 FINANCES COMMUNALES

A Octroi de subventions - Contrôle -

Les Membres du Conseil approuvent :

- le bilan de l'année 2006 de l'A.S.B.L. Braine Emploi - Approbation
- Les bilans des années 2005 et 2006 de l'A.S.B.L. Centre Culturel -

B Dépenses urgentes

Réparation de l'auto pompe du service Incendie

Ratification d'une décision du Collège Communal du 9 novembre

Cf délibé

C IMPOSITIONS COMMUNALES

Taxes à voter pour l'exercice 2008 - Confirmation

- Taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques

Cf délibé

Madame la Conseillère Corbisier entre en séance.

- Centimes additionnels au précompte immobilier

Cf délibé

- Remboursement des centimes additionnels au précompte immobilier (entreprises sous curatelle).

Cf délibé

Monsieur le Président : pour ces 3 taxes, il s'agit simplement d'une confirmation (pour la forme) de décisions prises antérieurement. Nous craignons, en effet, qu'en raison du principe de l'inaliénabilité de l'impôt, des concitoyens puissent les contester.

Modifications

Monsieur le Conseiller Schollaert : certes, l'I.P.P. et le précompte immobilier n'augmentent pas mais suite à l'augmentation du prix du gaz, de l'électricité, du mazout et du pain, la vie n'est pas facile pour nos concitoyens.

L'augmentation de certaines taxes que vous allez maintenant nous proposer est donc malvenue.

En ce qui concerne les foires : nous nous demandons d'ailleurs si vous n'avez pas une volonté délibérée de mettre fin à ces animations ?

En ce qui concerne la taxe déchet - redevance pour l'utilisation de sac poubelle : j'ai deux questions, la première concerne l'impact sur le budget 2008 des augmentations de ces taxes et la seconde porte sur l'étude du coût/ vérité en matière d'immondice.

Cette étude a-t-elle été faite ?

Monsieur le Président : si nous vous proposons de voter dès aujourd'hui, sans attendre le vote du budget qui interviendra le 18 décembre prochain, les impositions communales c'est en raison d'une circulaire de la Région Wallonne qui demande de voter les taxes en principe, avant le 15 novembre.

Hormis, les taxes déchets, les différentes augmentations que nous vous proposons de voter aujourd'hui ne vont finalement pratiquement pas toucher l'ensemble des Brainois, voire pas du tout (la taxe sur les C.E.T.). Nous sommes finalement restés modestes dans nos prévisions de recettes, vous le verrez lors du vote du budget.

Notre volonté est une fois de plus d'avoir un budget vérité.

Il n'est donc pas question de prévoir des recettes que nous n'aurons pas.

Contrairement à ce que vous annoncez, il n'y a aucune volonté de chasser les forains. Ces taxes n'avaient tout simplement pas été augmentées depuis longtemps.

Monsieur le Conseiller Schollaert : après 10 mois de fonctionnement, vous nous présentez déjà des augmentations de taxes.

D'un autre côté c'est normal : Vous nous avez surpris car vous nous annoncez que le compte 2007 et le budget 2008 ne seront pas trop mauvais. Comme vous avez beaucoup de projets, il vous faut donc beaucoup d'argent.

D'une manière générale, le groupe I.C. marquera son accord sur les taxes inchangées et votera contre les augmentations que vous proposez .

C C 26 novembre 2007

Monsieur le Président : si la Ville bénéficiait d'une répartition plus favorable du fonds des communes. Nous devrions moins taxer nos concitoyens. A cet égard, je vous signale que le Gouvernement Wallon discute actuellement d'une proposition (excellente) du Ministre Courard qui devrait aller dans le sens de ce que nous demandons depuis longtemps : une majoration du fonds des communes pour Braine-le-Comte. Nous ne doutons pas que vous interviendrez auprès de vos représentants à la Région Wallonne pour soutenir cette proposition.

Pour en revenir aux taxes 2008 sur la problématique des déchets, il faut que vous sachiez que la volonté du Collège Communal a été contrecarrée par la circulaire budgétaire et par celle de Monsieur le Ministre Lutgen sur les coûts/ vérités en matière de déchets.

Alors que notre volonté était clairement d'augmenter fortement le prix du sac poubelle pour diminuer la taxe forfaitaire sur l'enlèvement des déchets, nous avons appris que la volonté de la Région était de faire exactement le contraire. Selon Monsieur Lutgen, c'est en effet 90 % du coût de ce service qui devaient être couverts par des recettes fixes !.

Nous pensons au contraire que pour responsabiliser nos concitoyens, il valait mieux augmenter le prix des sacs poubelles.

Il reste toutefois que nous ne vivons pas isolés du monde.

En matière de déchet, nous travaillons avec l'Intercommunale I.B.W.

A cet égard, nous avons reçu Monsieur Offergeld, Directeur, qui nous a expliqué que la politique de l'Intercommunale était d'arriver à ce que toutes les communes du Brabant Wallon fixent le prix du sac poubelle à 1 euro.

Nous avons donc pensé que nous pouvions nous aligner sur cette suggestion.

A ce propos, notons que le coût de traitement à l'incinérateur va certainement augmenter fortement l'année prochaine.

C'est dû en partie à la fermeture des décharges du Brabant Wallon.

Pour en revenir au coût vérité en matière de déchets, malgré les nouveaux critères qui ont été fixés par la Région Wallonne, nos recettes ne couvrent que 67 % des dépenses. Or, il faudrait que l'année prochaine nous atteignons 75 %.

Les meilleurs déchets sont ceux qui ne sont pas produits !.

Nous allons donc continuer à encourager les tris sélectifs en proposant l'année prochaine l'octroi d'une prime à l'achat d'une compostière et ou d'une vermicompostière.

C C 26 novembre 2007

Monsieur l'Echevin Daye donne alors des explications techniques sur les compostières.

Monsieur le Conseiller Manzini : malgré toutes ses explications, nous ne sommes pas d'accord de faire supporter les augmentations de coût de manière uniforme par tous nos concitoyens.

Nous proposons ainsi d'augmenter les ristournes accordées à nos concitoyens les plus faibles : les familles monoparentales et ou ceux qui ne bénéficient que d'un revenu d'insertion.

Nous pourrions ainsi par exemple augmenter les ristournes qui leurs sont accordées pour les faire passer de 10 à 12 € et de 17,35 à 20 €.

Et l'Assemblée de retenir ces propositions de Monsieur le Conseiller Manzini.

On passe ensuite au vote.

- Taxe sur les Etablissements dangereux, insalubres ou incommodes ainsi que ceux visés par le permis environnement

Cf délibé

- Taxe sur les centres d'enfouissement techniques

Cf délibé

- Redevance sur la demande d'autorisation d'activités en application du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (établissements classés)

Cf délibé

- Tarif sur les droits de place pour les foires

Cf délibé

C C 26 novembre 2007

- Taxe sur l'enlèvement des déchets

Cf délibé

- Redevance sur l'utilisation des sacs poubelles

Cf délibé

D Emprunts communaux

- Achat de matériel informatique
Financement par désaffectation et réaffectation de soldes
d'emprunts disponibles
Vote

Cf délibé

E Primes communales

- Octroi d'une prime de naissance communale - Majoration du taux.
Décision.

Cf délibé

- Octroi d'une prime pour l'acquisition d'une compostière /
vermicompostière - Création.
Monsieur le Conseiller Schollaert : qu'avez-vous prévu au budget ?

Monsieur le Président : 3.000 € à ce stade.

Monsieur le Conseiller Manzini : excellente idée, mais il faudra faire
une info ciblée. De plus, ne pourrait-on imaginer une prime plus
élevée pour les ménages à bas revenus.

Monsieur le Président : le problème peut-être rencontré par le biais
du C.P.A.S

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

**3 REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE
CIRCULATION ROUTIERE**

A Création de chicanes à la rue Maurice Brancart
Décision

Monsieur le Conseiller Manzini : ne pourrait-on prévoir plutôt des coussins Berlinois ?

Monsieur le Président : il y a trop d'habitations à l'endroit. Les coussins berlinois font trop de bruit.

Monsieur l'Echevin Daye : nous avons pensé à cette solution mais effectivement ces engins sont bruyants et d'autre part nous aurions perdu trop de places de stationnement.

Monsieur le Conseiller Manzini : le groupe Ecolo s'abstiendra.
Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

B Organisation de la circulation et du stationnement à la rue du Bois (création d'une zone 30)
Décision.

Cf délibé

4 REGLEMENT GENERAL DE POLICE UNIFIE

Interdiction de consommer des boissons alcoolisées sur la voie publique, réglementation des commerces de nuit et modification des règles applicables à la détention des chiens potentiellement dangereux.
Décisions

Monsieur le Président explique les propositions de modification du règlement général de police unifiée qui sont ensuite adoptées, à l'unanimité.

Cf délibé

5 ACQUISITIONS

A Acquisition d'un nouveau pulvérisateur destiné au service des Espaces Verts
Décision et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

C C 26 novembre 2007

- B** Acquisition de matériel informatique :
- un logiciel « gestion des aires de jeux » pour le service Sports
 - un logiciel « autocad » pour le service des Travaux
 - un logiciel « gestion des plaines de jeux » pour le service Jeunesse
 - acquisition d'un p.c portable pour le service des sports
- Décisions de principe - Choix du mode de passation et fixation des conditions des marchés.

Monsieur l'Echevin Daye explique les projets d'acquisitions en question et répond aux questions des Conseillers Schollaert, De Smet et David.
L'Assemblée approuve alors les projets d'acquisitions en question, les Conseillers I.C. s'étant abstenus.

5bis INVESTISSEMENTS

Travaux divers à l'Arboretum - Exercice 2007 -
Décision de principe et choix du mode de passation et fixation des conditions du marché.

Cf délibé

6 SERVICE INCENDIE - ORGANISATION

Modifications à apporter au règlement organique - Décision.

Cf délibé

7 COMMISSIONS COMMUNALES

Rapports des réunions de la Commission Environnement
Présentation par Madame la Conseillère Lindsay Gorez, Présidente.
Madame la Conseillère Lindsay Gorez, Présidente de la Commission précitée présente alors à l'Assemblée les fruits du travail de sa Commission.
A l'issue de cette présentation, Monsieur le Président remercie Madame la Conseillère pour le travail remarquable accompli.

Monsieur le Conseiller Manzini : Ecolo propose qu'au niveau du ramassage des encombrants, vous mainteniez 2 ramassages gratuits par an.
C'est d'ailleurs la proposition que nous réalisons dans la sphère I.D.E.A
Cette proposition est couplée à la mise en œuvre des systèmes de ressourceries.

Bravo par contre pour le groupement d'achat des chauffe eau solaires c'était une bonne idée même s'il ne s'agit pas toujours d'une solution rentable.

C C 26 novembre 2007

8 AIDE A LA PROMOTION DE L'EMPLOI (A.P.E)

Cession de points à la Z.P. Haute Senne 5328 pour l'année 2008
Décision.

Madame la Conseillère David : combien de points sont-ils cédés par les différentes communes ?

Monsieur le Président : Braine-le-Comte et Soignies en possède 5
Ecaussinnes 3 et Le Roeulx 2.

9 SEANCE DU 29 OCTOBRE 2007

Procès-verbal - Approbation.

Après avoir tenu compte des remarques de Monsieur l'Echevin Fievez et des Conseillers David et Schollaert, les Membres du Conseil approuvent la rédaction du procès-verbal précité.

10 INFORMATIONS

Dates des réunions prévues en 2008

Monsieur le Président donne alors à l'Assemblée la date des réunions prévues en 2008.

11 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX

Les Membres du Collège répondent alors aux interpellations suivantes :

- A) de Madame la Conseillère Roobaert pour le groupe I.C.
 - Aménagement des voiries rue de l'Ecole Normale et sécurisation
 - Communication
 - Jonction rue Grange aux Dîmes
 - Rue Maïeur Etienne
 - Permanences politiques

- B) du 23 novembre 2007 des Conseillers Ecolo
 - Rappel : antenne G.S.M.
 - Rappel : sauvegarde de l'Atlas des chemins vicinaux. Remise à jour de l'atlas de 1841
 - Rappel : entretien de l'Arboretum
 - Rappel : remplacement de la toiture de la buvette du F.C. Ronquières

C C 26 novembre 2007

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

12 PERSONNEL COMMUNAL

A Grades légaux - Recrutement d'une receveuse communale - Admission au stage - Décision.

Monsieur le Secrétaire Communal : contrairement à ce qui vous était proposé, le Collège Communal estime qu'il est inutile d'imposer un stage à Madame HUBERT, Receveuse Communale, f f.

Il y a effectivement, actuellement, une controverse juridique sur la légalité d'un tel stage.

Ce dernier serait en effet incompatible avec l'obligation pour les Villes et Communes et les C.P.A.S de procéder au remplacement de leurs grades légaux dans les six mois de la vacance de l'emploi.

Monsieur le Président : par ailleurs, ce n'est pas comme si nous ne connaissions pas notre Receveuse : voilà 2 ans qu'elle fonctionne à la satisfaction générale.

Et l'Assemblée unanime de décider de procéder à la nomination définitive de Madame Valérie Hubert en qualité de Receveuse Communale de la Ville de Braine-le-Comte.

Monsieur le Président précise que l'intéressée sera invitée à venir prêter serment lors de la prochaine réunion du Conseil Communal.

B Personnel ouvrier

Octroi de fonctions supérieures à un agent technique et à 3 ouvriers
Décision.

Cf délibé

13 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

A Octroi d'une interruption de carrière dans le cadre d'un congé parental à une institutrice maternelle. Décision.

Cf délibé

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des membres présents pour

délibérer sur les 3 objets suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente réunion :

C C 26 novembre 2007

- B Implantation de Steenkerque
 Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle à mi-temps.
 Décision.

Cf délibé

- C Implantation d'Hennuyères
 Désignation à titre temporaire d'une institutrice maternelle. Décision

Cf délibé

- D Implantation d'Hennuyères
 Notification d'un congé de maternité d'une institutrice primaire
 Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision

Cf délibé

14 **ACADEMIE DE MUSIQUE - PERSONNEL**

- A Notification d'un congé de maladie d'un professeur
 Désignation d'un remplaçant.
 Décision.

Cf délibé

L'urgence est également décrétée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur les objets suivants qui ne figuraient pas à l'ordre du jour de la présente réunion :

- B Notification du congé de maladie d'un professeur de formation musicale
 Désignation d'une remplaçante - Décision

Cf délibé

15 COMMISSIONS COMMUNALES / GROUPE DE TRAVAIL

Remplacement de Membres

- A Conseil de participation de l'Ecole de Petit-Roeulx / Steenkerque
Madame Cécile Bodenhorst - Vandenspiegel remplace Monsieur Thierry
Vandenborre (M.R.) lui-même suppléant de Monsieur Didier Laquaye.
- B Commission des Travaux, agriculture, ...
Madame Cécile Bodenhorst - Vandenspiegel remplace Monsieur Pierre
Snoeck (M.R).
- C Groupe de travail "Mobilité"
Monsieur Henry Nisette remplace Monsieur Thierry Vandenborre (M.R.)
- D Groupe de travail « Stationnement »
Madame Martine Fontenelle remplace Monsieur Thierry Vandenborre (M.R).

C C 26 novembre 2007